**Les bibliothèques, partenaires du projet pédagogique universitaire**

C. Meersschaert, P. Thirion, N. Greco, S. Jérôme, F. Noël, M.T. Pâques (Université de Liège)

**Introduction**

L'Université de Liège investit chaque année des sommes considérables pour l'acquisition, la gestion, et la diffusion de l'information scientifique. A l'heure actuelle, en plus de leur rôle traditionnel de conservation de la documentation scientifique, les bibliothèques universitaires ont à mettre tout en oeuvre pour favoriser une exploitation optimale et maximale de celle-ci. C'est dans ce cadre, qu'à l'initiative de plusieurs responsables de bibliothèques, diverses activités de formation documentaire ont été mises en place au cours de ces dernières années.

**La formation documentaire: pourquoi et comment ?**

L'accès à une information scientifique et technique sans cesse actualisée et de haut niveau est devenu un enjeu important dans un monde où les connaissances croissent de manière exponentielle alors que leur durée de validité ne cesse de se réduire. Or, parallèlement, l’accès à cette information subit une complexification croissante du fait de la multiplication des supports et des techniques de communication de l'information. (ex. CD-ROM, Internet,...). De plus en plus de fenêtres s’ouvrent sur un monde documentaire de plus en plus vaste...

Notre principal souci en tant que responsables de bibliothèques et de centres de documentation devient dès lors d'aider nos usagers, étudiants et chercheurs, à exploiter de façon optimale les multiples ressources documentaires qui sont à leur disposition. Notre expérience quotidienne nous a en effet amenés à faire le constat d'une sous exploitation et d'une exploitation inadéquate de celles-ci.

De plus, dans bien des cas, il ne nous est plus possible de répondre individuellement aux demandes d'aide ponctuelle vu l'augmentation du nombre d'étudiants d'une part, mais d'autre part vu l'absence de référentiel de base chez nombre d’usagers, sur laquelle nous puissions appuyer une explication individualisée. En effet, les notions les plus élémentaires sont souvent méconnues.

Enfin, notre démarche s’inscrit aussi dans une philosophie différente de l’enseignement universitaire. Nous sommes convaincus que la formation documentaire doit s'inscrire dans un projet pédagogique universitaire plus large visant à l’autonomie et à la responsabilisation individuelle dans la construction des savoirs, dépassant ainsi leur simple transmission linéaire.

Les connaissances augmentent sans cesse et il est devenu impossible de tout enseigner, de tout apprendre. Ce qui importe aujourd’hui dans l’enseignement universitaire n’est plus simplement d’apprendre des contenus qui seront rapidement dépassés. C’est surtout d’apprendre à apprendre, c’est-à-dire d’acquérir des compétences démultiplicatrices et des méthodes qui vont permettre à l’apprenant d’être autonome dans son processus d'apprentissage, toute sa vie durant, pour pouvoir répondre efficacement aux nouveaux besoins informationnels qui apparaîtront. Les compétences en recherche et exploitation de documentation font parties de celles-là. Nous ne pouvons plus seulement préparer des étudiants à réussir des examens, nous avons à préparer de futurs professionnels à être efficaces dans leur métier.

Si le rôle des enseignants est fondamental à ce niveau, les centres de ressources et notamment les bibliothèques constituent également des partenaires de choix. La documentation va en effet contribuer à l'acquisition de savoirs (inhérents au contenu des documents), à l'acquisition de savoir-faire (préparation à un apprentissage autonome, à la formation continue), mais aussi à l'acquisition d'un savoir-être qui pourra se concrétiser par le développement d’un esprit ouvert et critique.

Dans la deuxième partie de l'exposé, nous allons présenter ce qu'un certain nombre de responsables de bibliothèques de notre université offrent actuellement en termes d’initiatives de formation documentaire, ainsi que leurs souhaits pour l’avenir.

**L’offre actuelle**

***Une diversité d’initiatives isolées***

Nous n’avons pas la prétention de représenter ici l’ensemble des initiatives universitaires en ce domaine car nous ne sommes issus que de 5 facultés de notre université. Par ailleurs, il est probable que d’autres initiatives existent également. Il en va donc de cet exposé comme de l’ensemble de la documentation : à chacun de construire sa propre connaissance en multipliant ses sources d’information. Malgré cette limite, il reste difficile de présenter de manière synthétique nos initiatives pédagogiques en matière d’exploitation de ressources documentaires, tant il est vrai qu’elles présentent une vaste diversité aussi bien de contenu que de forme. Cette diversité s’explique par le fait qu’il s’agit d’initiatives isolées, mises en place par des responsables de bibliothèques pour répondre à des besoins locaux.

Il n’existe actuellement aucune structure universitaire pour coordonner, standardiser et généraliser ces initiatives. Cependant, depuis 1989, à l’initiative de bibliothécaires de notre université, un groupe de travail national de l’Association Belge de Documentation, le groupe “ Formation des Utilisateurs ”, s’est créé pour étudier cette problématique. De nombreux collègues de notre université font partie de ce groupe de réflexion qui a déjà organisé plusieurs journées de conférences sur ce thème, lancé une liste de discussion électronique internationale portée par notre université, développé son site WEB et qui travaille actuellement à la réalisation d’un ouvrage sur la question.

***Objectifs***

Globalement cependant, ces initiatives se rencontrent sur un certain nombre d’objectifs communs :

* donner aux usagers, principalement étudiants, une connaissance générale du monde de la documentation ;
* leur permettre d'acquérir des techniques pour la recherche efficace et autonome de l'information (utilisation pratique des outils documentaires classiques et informatisés).

Dans un certain nombre de cas, la formation ne se limite pas à ces **compétences techniques**. S’y ajoute la formation à des **compétences méthodologiques** beaucoup plus fondamentales encore. Ces compétences méthodologiques peuvent se situer en amont de la recherche documentaire proprement dite (identification des besoins, définition du problème en question documentaire, choix des sources, ... ) et en aval (évaluation critique des sources, mise en relief des perspectives différentes, traitement et communication de l'information....).

***Acteurs***

Si souvent, le scientifique responsable de la bibliothèque intervient seul dans cette formation, dans certains cas, il a développé des partenariats avec d’autres acteurs spécialistes “ matière ”, comme des enseignants ou d’autres scientifiques.

***Formes***

Nous ne nous attarderons pas ici sur les moyens classiques d’information tels que guides d’utilisateur, visites guidées ou signalisation. Quant à la formation proprement dite, elle revêt des formes extrêmement variables. On rencontre ainsi :

* des exposés à thèmes, isolés et destinés à un vaste public, généralement avec démonstrations et exercices pratiques (cfr séminaires LIBER en Psychologie, les Midi de l’information au CICB,...) ;
* des exposés visant des publics particuliers ;
* des exposés liés ou intégrés à un cours existant et placés sous la responsabilité d’un enseignant qui accepte de dégager un certain volume horaire pour cette formation (ex. en Médecine Vétérinaire où des travaux pratiques en bibliothèque ont été organisés début 1995) ;
* des didacticiels ou autres systèmes d’auto-apprentissage ;
* des formations longues sous forme de cours libres, optionnels ou même obligatoires intégrés au cursus (ex. en Psychologie : cours 559 pour les deuxièmes licences ; en Chimie : formation à la recherche documentaire automatisée) ;
* ...

La formation vise généralement deux types de publics étudiants : une formation de base généraliste pour les étudiants de premier cycle et une formation plus approfondie pour les étudiants plus avancés.

***Evaluation et certification***

Lorsqu’elle est organisée, l’évaluation des apprenants se fait généralement sous forme d’un exercice pratique individuel, dans certains cas, lié à une problématique réelle de l’étudiant (dans le cadre de la préparation du mémoire). Outre le spécialiste de la documentation, des spécialistes “ matière ” peuvent également intervenir à ce niveau. Il en va ainsi en Psychologie par exemple. Dans le cas de cours, l’évaluation débouche sur une note chiffrée qui prend place à côté des autres examens de l’étudiant et est certificative.

En ce qui concerne l’évaluation de la formation documentaire elle-même, une expérience instructive a été menée récemment en Médecine Vétérinaire.

***Formation documentaire et réussite universitaire***

Il n’y a pas encore eu dans notre université de larges études comparables à celle par exemple du professeur A. Coulon qui a prouvé à Paris VIII la liaison significative entre la participation à un cours de formation documentaire et la réussite universitaire. Une telle étude est cependant en préparation à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l’Education.

**Nos souhaits pour l’avenir**

Les initiatives actuelles rencontrent un intérêt marqué tant auprès des utilisateurs qu’auprès des enseignants dont plusieurs nous disent voir les progrès très nets qu’ils observent chez leurs étudiants ayant suivi ces formations. Cependant, pour que les initiatives actuelles développent toute leur efficacité, nous sommes demandeurs d’un véritable partenariat avec les autres enseignants. Ceci pour différentes raisons :

* ménager un vaste espace de réinvestissement immédiat nécessaire à une bonne intégration d’un savoir, c’est-à-dire que les compétences ne soient pas désincarnées mais se développent sur des thèmes réels, en lien avec le reste de la formation et évalués par des spécialistes “ contenus ” (dans le cadre de travaux pratiques, de chapitres de cours, de préparation de mémoires...) ;
* intégrer la formation documentaire dans le cursus comme une compétence transversale, au même titre que les langues, les statistiques ou la méthodologie de recherche. Il ne s’agit pas de connaissances et compétences isolées, mais de vecteurs, de moyens de s‘approprier et développer de nouvelles connaissances et compétences.
* multiplier les besoins en documentation auprès des étudiants afin de permettre les transferts de compétences et de systématiser le réflexe documentaire (plutôt que de fournir des dossiers de photocopies, les enseignants pourraient systématiquement envoyer les étudiants exploiter en bibliothèque des pistes bibliographiques et intégrer les résultats obtenus dans la matière d’examen... ).

Ceci a sans doute comme conséquence que cette formation a à trouver sa place dans le curriculum afin que ces initiatives ne soient plus dépendantes de la seule bonne volonté, ou parfois de la mauvaise volonté, des étudiants, des enseignants et des responsables de la bibliothèque, mais qu’elles deviennent une des composantes du projet pédagogique universitaire.

Bien sûr, il faudra que chaque faculté puisse développer ce partenariat à son rythme, en fonction de ses spécificités.

**Conclusion**

Nous avons la chance à l’Université de Liège, d’avoir un réseau de bibliothèques très proches des utilisateurs finaux, un fonds documentaire extrêmement riche et des responsables de bibliothèques qui sont des scientifiques spécialisés dans la discipline de la bibliothèque : chimiste en chimie, philosophe en philosophie, médecin vétérinaire en vétérinaire, psychologue en psychologie... Il s’agit là d’atouts importants pour mettre sur pied des formations documentaires de qualité.

Si nous avons souhaité intervenir au cours de cette journée, c’est pour vous faire savoir que dans nos bibliothèques il y a des personnes prêtes dès aujourd’hui à collaborer et à devenir partenaires du projet pédagogique universitaire de demain.